



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2016

Délibération N°2016/169

Date de convocation : 07 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 19 décembre 2016 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de LA GROISE, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (49 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Gérard LENOBLE	Jean-Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Mélanie DISDIER
Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT	Liliane RICHOMME
Martine THUILLEZ	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Claude GERARD	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Bruno MANNEL
Joseph MODARELLI	Serge SIMEON	Pascal FOULON
Louis COQUELLE (S)	Pascal LEVEQUE	Michel HENNEQUART
Michel GOUVART(S)	Didier BLEUSE	Jacky DUMINY
Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Jean-Marc DOSIERE
Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER	Daniel FIEVET

Membres Excusés (3) : Brigitte ROLAND-BEC, Agnès BERANGER, Laurence RIBES

Membres Absents (9) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Sandrine TRIoux, Jean-Louis CAUDRELIER, Laurent COULON, Marc DUFRENNE, Pascal COQUELLE, Daniel BLAIRON et Jean-Pierre RICHEZ.

Membres ayant donné procuration (14) : Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Pierre-Henri DUDANT à Guy BRICOUT, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Alain RIQUET à Brigitte PRUVOT, Patrice BONIFACE à Jean-Marc DOSIERE, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Serge SIMEON, Isabelle PIERARD à Michel HENNEQUART, Janine TOURAINÉ à Pascal FOULON, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX et Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Madame Brigitte PRUVOT est élue secrétaire de séance

21 12 2016

DELIBERATION N°2016/169 - Travaux portant transformation d'un bâtiment communal sur le territoire de la commune d'Avesnes-les-Aubert en crèche - Signature d'un avenant

Monsieur le Vice-président rappelle à l'assemblée, que par délibération du 14 septembre dernier, le conseil communautaire avait entériné la proposition de la Commission d'appel d'offres pour le choix des entreprises devant réaliser les travaux et ce pour l'ensemble des lots.

Monsieur le Vice-président rappelle que le lot n°1 - Gros œuvre étendu a été confié à l'entreprise DUCARNE pour un montant HT de 110 470,70 euros et 1 904,10 euros pour l'option.

Suite à un diagnostic amiante, il apparaît qu'il faut préalablement à toute intervention sur ce bâtiment, déposer un conduit de ventilation 40x40 au sous-sol ainsi que 6m² de tôles fibro en toiture. D'autres travaux s'avèrent également nécessaires et portent sur la démolition d'une cheminée (du pied jusqu'au sommet) et la reprise de toiture comprenant la mise en œuvre de bac acier profil 1000 1 ml de faîtage.

Considérant que ces travaux supplémentaires sont devenus nécessaires et ne figuraient pas dans le marché public initial et qu'un changement de titulaire :

1) est impossible pour des raisons économiques ou techniques tenant notamment à des exigences d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec les équipements, services ou installations existants achetés dans le cadre du marché public initial ;

2) Présenterait un inconvénient majeur ou entraînerait une augmentation substantielle des coûts pour l'acheteur ;

Considérant que l'entreprise DUCARNE titulaire du marché, propose d'intervenir moyennant la somme de 15 987,39€

Monsieur le Vice-Président propose donc à l'assemblée d'une part d'accepter ces travaux complémentaires, d'autre part d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant devant intervenir.

1 Contre : M. Pascal FOULON

4 abstentions : Mme Mélanie DISIER, M. Jean-Félix MACAREZ, M. Christian PAYEN et M. Serge SIMEON

ADOPTE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 21 décembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 21 décembre 2016
Le 21 décembre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental

Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

S.A.R.L. DUCARNE BATIMENT

DEVIS n° D161213

BOUSIES, le vendredi 16 décembre 2016

10-14 rue Charles Seydoux
59222 BOUSIES
Tél : 0327773248 - Fax : 0327774339
Email : ducarne.andre@orange.fr

COMMUNAUTE COMMUNES CAUDRESIS
39 Rue de Ligny

59540 CAUDRY

Objet du devis

Devis de plus et moins value
Réaménagement de locaux en crèche
Avesnes-les-Aubert

N°	Désignation	Qté	Un	Prix unit	Montant H.T.
1	PLUS VALUE				
1.1	Dépose de conduit de ventilation 40x40 au sous-sol et dépose de 6m² de tôles fibro en toiture selon réglementation en vigueur pour dépose d'amiante	1,00	Ens	9 150,00	9 150,00
1.2	Démolition de cheminée, du pied jusque sommet de souche	1,00	Ens	7 756,42	7 756,42
1.3	Reprise de toiture comprenant mise en oeuvre de bac acier profil 1000 + 1ml de faitage	1,00	Ens	1 011,29	1 011,29
	Sous-total PLUS VALUE				17 917,71
2	MOINS VALUE				
2.1	Moins value pour non dépose du tuyau amiante en sous-sol	-1,00	Ens	900,00	-900,00
2.2	Moins value pour suppression des locaux poubelles	-1,00	Ens	1 030,32	-1 030,32
	Sous-total MOINS VALUE				-1 930,32

**SARL DUCARNE
BATIMENT**
SARL au capital de 400 000 €
10, rue Charles Seydoux - B.P. 80015
59222 BOUSIES
Tél. 03 27 77 32 48
Fax 03 27 77 43 39
E-mail : ducarne.andre@orange.fr
N°S 490 485 073 - APE 432 B

Total H.T.	15 987,39
Total T.V.A. 20,00 %	3 197,48
Net à payer (Euros)	19 184,87

Devis N° D161213

A : Bousies le : 16 / 12 / 2016

Bon pour Accord

Signature Entreprise

Signature Client: